



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré,
- Vu l'arrêté du 19 décembre 2023 nommant les présidents des jurys des concours externes de l'agrégation ouverts au titre de la session 2024,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe de l'agrégation, section grammaire, est constitué comme suit pour la session 2024 :

Président

M. Fabrice POLI
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Président

M. Pedro DUARTE
Maître de conférences des universités

Académie d' AIX-MARSEILLE

Secrétaire générale

Mme Marie DALLIES
Professeure agrégée

Académie de STRASBOURG

Membres du jury

Mme Laure DE LA TOUR
Professeure agrégée

Académie de BORDEAUX

Mme Camille DENIZOT
Maîtresse de conférences des universités

Académie de VERSAILLES

M. Julien DU BOUCHET
Maître de conférences des universités

Académie de MONTPELLIER

Mme Marie-Madeleine HUCHET
Maîtresse de conférences des universités

Académie de CRETEIL

M. Pascal LUCCIONI
Maître de conférences des universités

Académie de LYON

Mme Cécile NARJOUX
Maîtresse de conférences des universités

Académie de PARIS

Mme Emilie NGUYEN
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de VERSAILLES

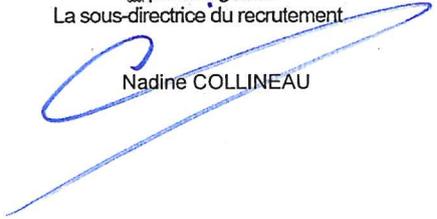
M. Christian NICOLAS
Professeur des universités

Académie de LYON

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 09 février 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation
et par délégation
La sous-directrice du recrutement



Nadine COLLINEAU